

# DEMANDE DE BRANCHEMENT AEP

**PIECES OBLIGATOIRES** : La demande pourra être traitée uniquement avec l'intégralité des pièces demandées ci-dessous. L'eau des collines participe à la préservation de l'environnement et dématérialise l'ensemble des documents (factures, devis, courriers...)

## Branchement neuf

- La demande de raccordement complétée **ET** visée par la mairie
- Un plan de situation (<https://www.cadastre.gouv.fr/scpc/accueil.do>)
- Plan de masse faisant apparaître l'emplacement souhaité du raccordement
- Copie de l'arrêté de permis de moins de 3 ans **OU** le certificat d'urbanisme **OU** le Visa de la mairie.
- Certificat d'adressage si l'adresse n'est pas définie, à demander à la mairie (n° et nom de la voie)

**Vous devez impérativement renseigner votre adresse mail ainsi que votre numéro de téléphone portable dans la demande de raccordement.**

## Déplacement de compteur/ Compteur supplémentaire (espace vert, ...)

- La demande de raccordement complétée **ET** visée par la mairie
- Un plan de situation (<https://www.cadastre.gouv.fr/scpc/accueil.do>)
- Plan de masse faisant apparaître l'emplacement souhaité du raccordement

**Vous devez impérativement renseigner votre adresse mail, votre numéro de téléphone portable ainsi que le numéro de contrat du compteur existant dans la demande de raccordement.**

## Individualisation

- La demande de raccordement complétée **ET** visée par la mairie
- Un plan de situation (<https://www.cadastre.gouv.fr/scpc/accueil.do>)
- Le questionnaire technique d'individualisation

**Vous devez impérativement renseigner votre adresse mail, votre numéro de téléphone portable ainsi que le numéro de contrat du compteur existant dans la demande de raccordement.**

Votre demande concerne :

- Un devis pour une estimation (permis en cours d'instruction)
- Une construction neuve N° de Permis : \_\_\_\_\_
- Une construction existante : N° de contrat : \_\_\_\_\_
- Modification/Déplacement de compteur existant
- Individualisation des contrats de fournitures d'eau
- Compteur supplémentaire

Délivré le : \_\_\_\_\_

**Demandeur (Payeur) = Information pour le devis /facture**

Nom, Prénom / Personne morale \_\_\_\_\_  
Adresse : \_\_\_\_\_  
Téléphone : \_\_\_\_\_  
Code Postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_  
Adresse @mail : \_\_\_\_\_

Agissant en qualité de :  Propriétaire  Gérant  Promoteur

**Je choisis de mettre en service le contrat d'eau dès la fin des travaux, des frais de 67.68 € TTC seront facturés dès la mise en service du branchement. Sans réponse de votre part l'abonnement sera mis en service dès la pose du compteur.**

OUI  NON

Dépensez-vous de manière cruciale de la distribution d'eau potable\_\_(hémodialyse, etc...)?  OUI  NON

**Renseignements concernant l'immeuble à raccorder**

Adresse : \_\_\_\_\_ Code Postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_  
Référence cadastrale : \_\_\_\_\_

**Avis de la Mairie :**

A  
Le

Signature de la Mairie

**Le Propriétaire :**

A  
Le

Signature du Propriétaire

**Le dossier est à retourner à :**

SPL L'EAU DES COLLINES  
Service Travaux  
140 Avenue du Millet  
ZI Les Paluds  
13 785 AUBAGNE Cedex  
ou par mail :

[assainissement@eaudescollines.fr](mailto:assainissement@eaudescollines.fr)

Nous vous informons que tous les documents vous seront envoyés par voie dématérialisée.

La demande de raccordement engage le demandeur à accepter le règlement de distribution d'eau potable en vigueur. Nous vous rappelons que vos installations privées doivent respecter les règles de l'art en la matière, en particulier le DTU relatifs à la plomberie sanitaire des bâtiments et de leurs abords.

Vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui vous concernent (loi "Informatique et liberté" du 6 janvier 1978).